



**Syndicat des Enseignants  
de l'UNSA  
93, Boulevard Edouard  
Prigent  
22000 Saint-Brieuc  
06 79 94 30 57**

St-Brieuc le 5 novembre 2020

**Section Départementale des  
Côtes d'Armor  
Robin Maillot, secrétaire départemental**

**Monsieur le Directeur Académique des  
Services Départementaux de l'Éducation  
nationale  
8 bis rue des Champs de Pies  
BP 2369  
22 023 SAINT-BRIEUC**

*Objet : Remplacement / Formation*

Monsieur le Directeur Académique,

Suite à nos deux précédents courriers et à l'entretien téléphonique que nous avons eu hier avec Mme L'ÏENA, nous tenions à aborder de nouveau certains sujets.

En ce qui concerne la problématique des remplacements, nous avons eu des informations pointant des difficultés de remplacement et avons des questionnements sur des moyens départementaux qui seraient positionnés sur des remplacements de collègues en formation.

Nous demandons qu'il y ait priorité sur les remplacements dans les écoles en cas d'absence d'enseignants, afin d'éviter les répartitions dans les classes des autres collègues, et donc des brassages, pour rester en conformité avec le protocole national.

Dans ce cadre, il nous paraît indispensable que tous les moyens de remplacement soient affectés dans les écoles pour éviter au maximum que des collègues se retrouvent avec des élèves à répartir, dans un souci de prévention et aussi pour éviter que les parents manifestent un mécontentement légitime.

Les formations sont importantes mais eu égard au contexte actuel, le remplacement de personnel absent devrait être la priorité absolue.

Au passage, nous rappelons que nationalement, de manière intersyndicale et avec les associations de parents, de lycéens et d'étudiants nous réclamons un recrutement supplémentaire de personnels, notamment en puisant dans la liste complémentaire.

Pour ce qui concerne la formation et plus précisément les constellations, nous vous avons rappelé qu'elles devraient être basées sur le volontariat, ce qui n'est pas toujours le cas.

Au vu de la situation actuelle, du contexte sanitaire et de l'épuisement de nos collègues qui s'investissent dans des conditions de travail très difficiles, nous demandons à ce que toutes les animations pédagogiques soient suspendues, cette demande a été portée ce jour au ministère par nos représentants nationaux du Se-UNSA dans le cadre de l'alerte sociale intersyndicale déposée le 31 octobre.

Il faut impérativement tenir compte du contexte très particulier de cette reprise et préserver nos collègues.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon attachement au service public d'éducation.

Robin Maillot  
Secrétaire Départemental du SE-UNSA 22

